



Association des Usagers du Port d'Ars en Ré

Mai 2013 n° 28



Chers amis de l'AUPAR,

Malgré une météo capricieuse, l'animation au port est perceptible : carénages, mise en état des bateaux et des équipements, premières sorties. La saison s'annonce timidement. Les associations s'activent et avec elles nous préparons déjà :

- La fête du port et de la sardine du 8 juin,
- La journée SNSM qui se tiendra à Ars en ré le 13 juillet : concours de pêche, régata, collecte de dons, repas, le tout en faveur des bénévoles de la SNSM rétaise. AUPAR, CNAR, AMIGO (GOISIL)... auront à cœur de se mobiliser pour donner à cette journée le succès qu'elle mérite.

Mais nous ne réussirons pas ces événements sans vous. Nous aurons besoin de bras pour la fête du port et de la sardine, de vos inscriptions nombreuses aux activités pour la journée SNSM Ile de Ré et à un élan d'adhésion à sa cause.

L'AUPAR reste très active sur les grands dossiers : stockage à terre, aménagement du chenal du Curé, dévasages, port propre, retrait des parcs ostréicoles abandonnés etc. Même s'ils reçoivent aujourd'hui un écho favorable de la part des décideurs puisqu'ils sont inscrits dans le projet de SMVM en cours, ces dossiers se heurtent régulièrement à l'échelle des priorités ! Ce n'est jamais la bonne année pour faire ! Un espoir toutefois pour le retrait des parcs à huîtres abandonnés qui sera programmé sur plusieurs années et qui commencera fin juin 2013. Nous reviendrons sur ces dossiers avec la municipalité lors de notre assemblée générale.

L'AUPAR est mobilisée aussi avec l'URCAN et l'UNAN CM contre le SRDAM (Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture) qui ne prévoit pas moins de s'approprier + de 14000 hectares dans les pertuis pour le développement de l'aquaculture (huîtres, moules, pisciculture.)

Ce bulletin revient en détail sur tous ces points, je vous invite à vous y attarder et à noter nos prochaines rencontres festives.

A bientôt donc et dans cette attente les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous adresser nos cordiales salutations.

Jean Claude PERIN

Président

CONSEIL PORTUAIRE AVRIL 2013

Budgets 2013

Les redevances des emplacements ont subi une hausse de 2%. Les 6% de CFE (contribution foncière des entreprises) discutés et appliqués en 2012 sont hélas « pérennisés »

Le plan de rénovation des ouvrages portuaires qui a suivi la municipalisation du port s'est achevé comme prévu fin 2012. Une nouvelle provision de l'ordre de 100 000 € est enregistrée au poste « fonctionnement » pour de futures opérations de dragage du port dont le coût est estimé à + ou - 450 000 €.

Des investissements sont prévus mais ils sont destinés prioritairement à mettre à niveau des équipements obsolètes pour le « port propre » que la réglementation va imposer très vite. Ainsi, une étude de faisabilité et de coûts pour la modernisation des deux cales de carénage va être lancée. D'autres budgets seront consacrés à des études : reprises des berges du chenal du Curé, amélioration du système de vidéo surveillance... Le système de gestion informatique de la capitainerie sera remplacé (+ de 25000€).

Il y a beaucoup de chose à faire pour atteindre le niveau de port conforme, (Zéro rejet, vases conformes). Ce n'est donc pas encore que nous verrons apparaître une ligne budgétaire pour commencer enfin à réaliser une zone de stockage à terre pour dynamiser un peu l'utilisation des emplacements et apporter au port un peu de trésorerie supplémentaire dont il a cruellement besoin. Mais les dossiers avancent !

Dragages

En juin 2013 les opérations suivantes sont programmées :

- Reprofilage du chenal à charge de la CDC
- Roto dévaseur devant l'école de voile à charge de la municipalité d'Ars en Ré

VIE DE L'ASSOCIATION

Fête du port et de la sardine samedi 8 juin 2013

C'est l'Office de Tourisme d'Ars en Ré qui prend le relai de l'AIA (Association d'Information Arsaïse). La version 2013 de cette fête respecte la tradition. Vous retrouverez :

En mer, jeux sur l'eau, promenade en bateau, démonstrations diverses : optimists, paddle, godille... défilé de vieux gréements etc. Un jeté de têtes de sardines dans le chenal devrait inviter les mouettes à la fête.

A terre, animations diverses, chants par les Gaillard des Pertuis et les Frères du Port, défilé des tambours, restauration sardines grillées, saucisses, huîtres etc.

Côté Quai AUPAR nous accueillerons tous les équipages des vieux gréements et nombreux participants pour un verre de l'amitié et pour la consommation sur place des sardines et autres qui leur seront offerts.

Nous aurons besoin de 5/6 bénévoles pour nous aider, contactez nous vite SVP au 0662098631 ou sur jean-claude.perin@bbox.fr



C'est la première fois que cette journée se tiendra dans le canton nord et au port d'Ars en Ré. AMIGO (Goisil), l'AUPAR et le CNAR en seront les organisateurs avec l'appui de la municipalité et de l'équipe SNSM. Nous bénéficierons du soutien et de l'expérience des initiateurs AUPLF, CNLF, UPSM et YCS. Une première réunion avec ces associations est prévue le 21/05.

La station permanente SNSM Ile de Ré est composée de bénévoles capables d'appareiller, de jour comme de nuit, dans le ¼ d'heure qui suit l'alerte pour porter secours. Plaisanciers, pêcheurs, baigneurs et plus encore. Nous sommes directement concernés par cette journée destinée à recueillir à son profit le soutien financier qui lui est indispensable.

Plusieurs moyens seront à votre disposition pour vous permettre de participer à cette journée :

- une sortie pêche organisée par l'AUPAR et AMIGO,
- une régates toutes classes organisée par le CNAR,
- un dîner le soir au Club House du CNAR
- dons personnels (déduction fiscale de 66% possible dans la limite de 20% du revenu imposable)
- etc.

L'intégralité des sommes payées au titre de ces activités et dons sera entièrement dévoilée et reversée à la SNSM lors d'une cérémonie en présence des élus à une date qui sera précisée ultérieurement.

Plus nous serons nombreux à participer plus nous pourrions recueillir des fonds pour notre antenne SNSM

Nous vous adresserons courant juin l'ensemble des documents utiles pour vous inscrire.



SMVM (Schéma de Mise en Valeur de la Mer)

La reprise des discussions sur ce volet mer avec l'ensemble des professionnels du nautisme a eu lieu le 1^{er} février 2013 à la CDC. Nous y étions. Les documents présentés ont confirmé que rien du travail accompli en phase d'écriture du SCOT n'avait été perdu. C'était notre crainte ! S'agissant de l'activité plaisance, ce projet de SMVM recommande notamment :

- Une gestion collective des mouillages, des ports à sec et des ports lorsque cela est possible,
- L'optimisation de l'utilisation des emplacements,
- Un management des ports de plaisance intégrant une politique environnementale efficace,
- La révision des règlements internes des ports,
- L'excellence environnementale des futurs mouillages organisés,

On y retrouve aussi :

- La définition d'un numérus clausus de 2631 bateaux (on demande 2700)
- L'optimisation du port d'Ars en Ré à 600 places par l'aménagement du chenal du Curé,

D'autres réunions seront organisées (sauniers, ostréiculteurs, pêcheurs..) avant une réunion de présentation du projet de SMVM finalisé à l'ensemble des professionnels, des associations et des services de l'Etat peut être en mai /juin ?

SRDAM (Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture)

De quoi s'agit-il ?

Le Grenelle de la mer, (2009) des directives ou règlements européens (2010) etc. recommandent de confier aux aquacultures les espaces nécessaires en mer pour leur développement. Quoi de plus naturel ! Mais ces mêmes textes insistent pour dire qu'il faut le faire de manière concertée pour prévenir les conflits d'usage et d'objectifs ! Le SRDAM Poitou Charentes qui a été validé le 26/12 à l'issue d'une consultation ignorée de tous a été construit en milieu partisan et selon nous sans concertation. Il ne prévoit pas moins d'annexer plus de 14000 hectares dans les pertuis (autour donc de Ré, Oléron) au profit de l'aquaculture (conchyliculture, mytiliculture, pisciculture). C'est le dossier Maleconche qui se répète, en plus grand ! Imaginez les conséquences sur Ré si ce schéma démesuré venait à s'appliquer !

Les documents d'information et de communication ci-joints réalisés par APLIMAP et l'UNAN CM montrent bien ce côté démesuré et les risques associés : navigation impossible, envasement des pertuis, modification de l'environnement....

Certains penseront que « c'est trop gros pour être vrai » D'autres que le faisceau de contraintes PNM, RAMSAR, Natura 2000, sites classés, sites inscrits, SMVM etc. suffiront à rendre impossible la mise en œuvre du SRDAM.

La filière nautique rétaise a agi solidairement pour alerter les élus sur ce dossier traité selon nous « au dessus de leurs têtes » ! A noter que le conseil communautaire rétais a depuis voté contre ce SRDAM le 28/03 à la CDC.

L'ensemble de la filière nautique dont l'AUPAR suivra avec attention l'évolution de ce dossier.

Charte de pêche de loisir

Nous avons échappé en début d'année à l'instauration d'une carte de pêche de loisir. Un nouveau délai de 2 ans d'étude des comportements des pêcheurs a été obtenu grâce à l'UNAN qui fait partie des signataires de cette charte de 2010. De notre avis c'est reculer pour mieux sauter !

Sur le marquage des captures de pêche de loisir, rien de changé, il est OBLIGATOIRE dès la montée à bord du poisson sauf vivier. La taille minimale des poissons à respecter reste celle prévue en octobre 2012 avec quelques dimensions à bien mémoriser : Bar 42 cm, bar moucheté 30 cm, dorades 23 cm, lieu jaune 30 cm, lieu noir 35 cm, maigre 45 cm, maquereau 20 cm, mullet 30 cm, orphie 30cm, sole 24 cm, turbot 24 cm.

DATES A RETENIR

- 8 juin 2013 Fête du Port et de la Sardine
- 25 juin 2013 accueil de Défi Découverte Voile au port nature (+ ou - 15 voiliers, équipages et encadrants au service de personnes en situation d'handicap)
- 13 juillet 2013 Journée SNSM au port d'Ars organisée par le CNAR, AMIGO, SNSM et l'AUPAR
- 25 juillet 2013 Pique Nique sur le Bûcheron organisé par l'AUPAR, nous offrirons huîtres et vin
- 10 août 2013 pique nique sur le Bûcheron organisé par l'AUPAR, nous offrirons huîtres et vin
- 13 août 2013 AG AUPAR à 10 h salle des fêtes à Ars
- 13 août 2013 13H paella royale sur le port, inscrivez vous nombreux sans attendre en retournant le bulletin joint.
- 25 au 30 septembre 2013 Grand Pavois



A.U.P.A.R. – Boite Postale N°22 - 17590 Ars-en-Ré

Association déclarée selon la loi du 1^{er} juillet 1920 – N°22 – Publiée au J.O. de la république française N°22 du 31 mai 1989